

Adoption des capacités d'accueil des  
licences professionnelles F2SMH et Faculté  
des sciences pharmaceutiques.

## Conseil d'administration du 8 mars 2021

### Délibération 2021/03/CA-023

*Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 712-1 et L. 712-3 ;*

*Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier et notamment son article 30 ;*

*Vu l'avis de la CFVU du 9 février 2021 ;*

**Après en avoir délibéré, les conseillers adoptent les capacités d'accueil des licences professionnelles F2SMH et Faculté des sciences pharmaceutiques selon les tableaux ci-joints.**

Toulouse, le 8 mars 2021  
Le Président,



JR.  
Jean-Marc BROTO

Nombre de membres : 36  
Nombre de membres présents ou représentés : 34

Nombre de voix favorables : 33  
Nombre de voix défavorables : 0  
Nombre d'abstentions : 1  
Ne prennent pas part au vote : 0

## CAPACITES LICENCES PROFESSIONNELLES F2SMH ET PHARMACIE-ECANDIDAT 2021-22

LICENCES PROFESSIONNELLES	CAPACITES 2021/22	CAPACITES 2020/21
<b>FACULTE DES SCIENCES DU SPORT ET DU MOUVEMENT HUMAIN</b>		
METIERS DE LA FORME parcours CONSEIL ET SUIVI PERSONNALISÉ EN ACTIVITÉS PHYSIQUES DE DÉVELOPPEMENT ET D'ENTRETIEN	20	20
SANTÉ, VIEILLISSEMENT ET ACTIVITÉS PHYSIQUES ADAPTÉES	20	20
<b>FACULTE DE PHARMACIE</b>		
CONSEILLER EN PRODUITS DERMO COSMÉTIQUES	24	24
VITICULTURE ET OENOLOGIE, INNOVATION ET MONDIALISATION	20	20